

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 08-33-1901 nommant une Commission chargé de recevoir les travaux de la route d'Abyssinie,

n° 08-33-1901

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 avril 1901

Numéro JO
n° 33 du 15/04/1901

Date du numéro
15 avril 1901

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, Vu les décrets des 28 Août 1898 et 7 Mars 1899,

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — Une Commission composée de : MM. Charlat, secrétaire général p. i., président : Vennat, chef du 2 bureau du secrétariat Général: Bouclier. chef du service des travaux publics, p.i se réunira le Avril cour: ant à l'effet de procéder à la réception définitive des Trvaux de là route d'Abyssinie.

Art 2

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

A. BONHOURE.